



# BULLETIN COMMUNAL

Numéro 235

Mai 2018

## Réunion de Conseil Municipal du 27 Avril 2018

**PRÉSENTS** : MM. et Mmes BARON Myriam, BIOTEAU Marina, BONNAUD Alain, BOURASSEAU Isabelle, DA CRUZ Éric, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GABORIEAU Jacky, GABORIEAU Stéphanie, GUILBAUD Hervé, HUCTEAU Amélie, JAUNET Jean-Yves, LUCAS Martine, MERLET Christian, POTIER Richard.

**ABSENTS EXCUSÉS** : CAUNEAU Hubert qui a donné pouvoir à DA CRUZ Éric, FAUCHARD Ghislain, RICHARD Marie-Laure qui a donné pouvoir à BONNAUD Alain.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : GABORIEAU Jacky



### Assainissement – Contrat de délégation de service public

*Avenant de transfert*

Le Conseil Municipal a autorisé le transfert du contrat de délégation de service d'assainissement confié à la société Nantaise des Eaux Services depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2016, jusqu'au 31 Décembre 2025, à Suez Eau France qui assumera sans aucune restriction, ni réserve tous les droits et obligations résultant de la délégation de service.

### Q.H.E « le Hameau des Prés »

*Emprunt de 525 000 € - Dénomination de la rue et impasses*

- Après consultation le 29 Mars dernier auprès de 4 banques, le Conseil Municipal a décidé de retenir l'offre de la Banque Postale pour un prêt relais de 525 000 €, remboursable trimestriellement sur 5 ans au taux fixe de 0,96 %. Les frais s'élèvent à 787,50 €.
- Vu la proposition de la Commission Urbanisme, le Conseil Municipal a dénommé les nouvelles voies du QHE « Le Hameau des Prés » Rue de la Mare, Impasse des Rainettes, Impasse des Marguerites.

### Espace « la Vallée des Prés »

*SyDEV : passage fourreau sentier piétonnier*

Suite à la présentation de M. DA CRUZ Eric, adjoint responsable de la Commission « Voirie-Eclairage Public », le Conseil Municipal a validé le passage d'un fourreau pour un éclairage ultérieur du sentier piétonnier en starmine, afin d'éviter de recasser ultérieurement et cela pour un montant de 3 435 €. Les travaux seront réalisés par le SYDEV en même temps que l'alimentation électrique du Lotissement « Le Hameau des Prés ».

### Personnel communal

*Protection sociale complémentaire et participation de la collectivité*

Suite à l'examen en Bureau Municipal et la présentation par M. le Maire, le Conseil Municipal, avant présentation au Comité Technique Paritaire, a validé le principe de fixer la participation communale mensuelle pour le risque « prévoyance » à 12.47 € bruts par agent (pour mémoire 10 € nets décidés en 2012), sur la base d'un temps complet, et pour les garanties 1 : Incapacité Temporaire de Travail (53%, soit 6.61 €) et 2 : Invalidité (47%, soit 5.86 €), sans régime indemnitaire, plafonnée au montant de la cotisation de l'agent.

### Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent – Les Essarts

*Participation à la construction des 4 logements Place de l'église.*

Conformément au plan de financement adopté par la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-Les Essarts le 24 Mai 2016 et l'état d'avancement du projet, le Conseil Municipal a confirmé le montant de la participation de Chauché à ce projet, soit 13 300 €.

### Budget Communal

*78100 : décision modificative n°1*

Suite au vote des taux d'imposition 2018 le 30 Mars dernier, la notification des dotations de l'Etat le 5 Avril dernier, la proposition de passage d'un fourreau sous le cheminement piétonnier prévu sur l'Espace La Vallée des Prés et des travaux de plomberie nécessaires à l'aménagement du sous-sol de la Mairie, le Conseil Municipal, a décidé de réajuster le Budget Primitif 2018 du Budget Communal :

Désignation	Dépenses	Recettes
D-67441/67 : Subvention aux budgets annexes	+3 573 €	
D-023/023 : Virement à la section d'investissement	+4 335 €	
R-73111/73 : Taxes foncières et d'habitation		+11 560 €
R-7411/74 : Dotation forfaitaire		-304 €
R-74121/74 : Dotation de solidarité rurale		-3 095 €
R-74127/74 : Dotation nationale de péréquation		-253 €
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>+7 908 €</b>	<b>+ 7 908 €</b>
D-204172-120 : Espace « La Vallée des Prés »	+3 435 €	
D-21311-61 : Mairie	+900 €	
R-021 : Virement de la section de fonctionnement		+ 4 335 €
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>+4 335 €</b>	<b>+4 335 €</b>
<b>Total Général</b>	<b>+12 243 €</b>	<b>+12 243 €</b>

## ☐ Budget Annexe Commerces

78105 : décision modificative n°1

Après quelques mois de fonctionnement de la Boulangerie, des problèmes d'extraction sont apparus au niveau de la zone des fours. Après mise au point avec l'équipe de maîtrise d'œuvre, il est nécessaire de prévoir une extraction spécifique pour une estimation globale de 5612.90 € HT et la planification des travaux est en cours. Pour financer ce dispositif, le Conseil Municipal, a adopté la décision modificative ci-dessous :

Désignation	Dépenses	Recettes
D-2138 : Autres constructions	-5 700 €	
D-2313 : Constructions	+5 700 €	
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Général</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## ☐ Restaurant scolaire

Opération Bol de riz – Partenariat avec l'école Saint Christophe et l'APEL

Le 30 mars dernier, la traditionnelle Opération Bol de riz était organisée au Restaurant Scolaire Rest'O Chaud. La Société Restoria et la Commune étaient partenaires de l'école St Christophe pour cette opération. Après présentation du bilan financier, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 758.40 € à l'APEL pour contribuer à la mobilisation lancée par l'école en faveur des enfants de Madagascar, via l'association RAVINALA qui œuvre pour les enfants et les écoles malgaches.

**DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)** déposées depuis le 30 Mars 2018 :

M. le Maire a renoncé au droit de préemption pour deux propriétés sises la Brossette

Prochaine séance du Conseil Municipal :

**Vendredi 25 Mai 2018 à 20h00.**

### PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur demande auprès du secrétariat de la Mairie.

M. le Maire reçoit le Samedi, de **11h00 à 12h00**, sans rendez-vous.



### Inauguration des Commerces et Halles – Place des Jardins

Pour marquer les travaux de création des commerces et halles, M. Le Maire et le Conseil Municipal ainsi que M. Ludovic PARTHENAY, fleuriste, Mme Murielle CHACUN, Mme Marjorie MOLLET et M. Philippe CHARRIER, boulangers, invitent les habitants de Chauché, à partir de 17h00, à l'inauguration prévue le Samedi 09 Juin 2018 sur la Place des Jardins.

Date d'attribution ou signature commande	Entreprise ou organisme	Montant HT (€)
27/03/2018	CITY PRO Formation conduite en sécurité des tracteurs GODARD Aimé	550.00
27/03/2018	OUEST EXPERTISE Diagnostic immobilier pour le presbytère et la poste	733.33
29/03/2018	ARQUIS-ARNAUD Fournitures aménagement du sous-sol Mairie	2036.09
29/03/2018	CITY-PRO Formation conduite en sécurité grues auxiliaires option télécommande GODARD Aimé	430.00
30/03/2018	UGAP Présentoir mobile 5 tablettes 15 formats Meuble présentoir à périodiques 12 cases Chariot à livres	1008.90
03/04/2018	MEDIAPA Commande papier 2018	458.75
03/04/2018	ID Environnement Fourniture cages à gabions	181.70

06/04/2018	FAUCHET SARL Aménagement sous-sol Mairie Plomberie	717.15
10/04/2018	FAUCHET SARL Câblage de la bibliothèque	1098.46
10/04/2018	LAINE SARL Remplacement vitre fissurée salle activités petits	204.89
12/04/2018	CHUPIN SARL Arroseurs terrain de Football	1110.00
12/04/2018	ESPACE EMERAUDE Tronçonneuse élagueuse	330.00
12/04/2018	ESPACE EMERAUDE Coupeaux Girobroyeur	209.88
12/04/2018	MABEO Vêtements de travail	1341.60
12/04/2018	MABEO Gants de protection	257.58
16/04/2018	Cabinet FCS Restauration Evaluation technique du marché RESTORIA	500.00
16/04/2018	ARQUIS-ARNAUD Remplacement des portes vestiaires du Foot	8621.60
16/04/2018	VEOLIA Réparation poteaux incendie	2509.54
17/04/2018	Boulangerie – Extraction spécifique zone Fours SMAC FEVRE Ets SNGE FAUCHET SARL	960.00 187.40 426.96 4038.54

## INFOS PRATIQUES

### Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières

Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le **116 117**, un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Je compose le **15**, face à une **urgence vitale**, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09, pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile, vous devez contacter le 3237.		
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre 06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h	02.51.46.28.83



### MAIRIE

8, Rue de la Petite Maine – B.P.50203

☎02.51.41.83.09. – mairie-chauche@wanadoo.fr

#### Horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi de 8H30 à 12H30,  
le Samedi de 9h00 à 12H00.

(L'après-midi sur RDV, sauf le Mercredi).

**HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE**  
Tous les Mardis de 9h30 à 12h30  
à CHAUCHÉ,  
au centre périscolaire  
«Les Scoubidou».  
Renseignements : ☎02.51.34.26.28.  
Mme CANTELOUBE /  
☎ 06.43.34.24.22. Mme CRANEGUY



### Nantaise des Faux

(Gestion du service assainissement)

11, Rue des Forêts – Parc d'activité  
Polaris – 85110 CHANTONNAY

☎ 02.28.15.31.50.

### ADMR

Comité de secteur du Pays  
de ST FULGENT - LES ESSARTS  
18 Rue des Tilleuls -85250 SAINT FULGENT

☎ : 02.52.61.47.46.

Mail : [paysdestfulgent@admr85.org](mailto:paysdestfulgent@admr85.org)

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et  
accueil physique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de  
14h00 à 17h30

### RAM « À PETITS PAS »

Matinées d'éveil à CHAUCHÉ

Le Jeudi une semaine sur deux

De 8h45 à 12h30 :

Jeudis 11 et 25 Janvier 2018 au centre  
périscolaire « Les Scoubidou » -

UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION au

☎02.51.43.81.61. - Mme GANGLOFF

Annulation le matin même :

☎07.87.71.97.48

### DÉCHÈTERIE DE LA JOUSSETIÈRE

Lundi : 10h à 12h -14h à 18h

Mardi, Mercredi et Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Pour accéder à la déchèterie, il vous faut vous

munir d'une carte qui est à demander à la

Communauté de Communes du Canton de ST

FULGENT - 2, Rue Jules Verne - ST FULGENT

☎ 02.51.43.81.61.

**PERMANENCE DE Mme BLASCO**  
**ASSISTANTE SOCIALE**  
2<sup>ème</sup> Mardi de chaque mois de 9h30 à  
12h à la mairie.  
Seulement sur RDV : ☎02.28.85.76.00.  
au centre médico-social de ST FULGENT  
Tous les matins sauf le mardi, de 9h30 à  
12h au centre médico-social  
de MONTAIGU ☎02.51.94.16.70.

**ATTENTION : MARDI 5 JUIN 2018 – ANIMATION AGRICOLE sur la VC N°102 – La Vrignais – La Berthelandière :**



Pour assurer la sécurité autour d'une animation technique agricole, le Mardi 5 Juin 2018 de 8h00 à 17h00, la circulation sur la VC N°102 ne se fera que dans un seul sens : « la Vrignais » → « la Berthelandière ».  
La déviation est organisée par la RD 62, Voie Lino Ventura, et par la RD N°7.

#### TRAVAUX DE VOIRIE 2018

La commission Voirie a programmé les voies ci-après qui feront l'objet de travaux en 2018. Ils devraient avoir lieu les semaines 23 et 24 (sous réserves de la planification avec l'entreprise et des conditions météorologiques).

- Allée piétonne et impasse (Les Acacias)
- Impasse de La Vrignais
- La Berthelandière
- La Morelière
- La Limouzinière
- Chemin rural le long de l'autoroute
- Rue de La Roche
- Route de Villeneuve



La planification en définitive sera publiée sur le site internet : [www.chauche.fr](http://www.chauche.fr)



**3, rue de la Petite Maine**

Logement d'environ 92m<sup>2</sup> comprend au rez-de-chaussée : une salle commune avec coin cuisine, dégagement, salle de bain et WC. A l'étage : 2 chambres, dégagement et WC. 1 garage.

*Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie de CHAUCHÉ.*

## MESSAGES DES ORGANISMES

La campagne 2018 de déclaration des revenus a débuté le 11 avril dernier, avec l'ouverture du service en ligne de déclaration des revenus. Le calendrier de déclaration prévoit une **date limite de déclaration "papier" au 17 mai 2018 minuit**, et une **date limite de déclaration sur internet fixée au 5 juin minuit** pour la Vendée.

Cette année, les usagers dont le revenu fiscal de référence atteint 15 000 € devront déclarer en ligne sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

La plupart des Français font leur déclaration en ligne. Ce matin, Lise a rejoint le mouvement.



Si votre revenu fiscal de référence est supérieur à 15 000 euros ? Vous devez faire votre déclaration de revenus en ligne\*



DÉCLARATION EN LIGNE,  
L'IMPÔT S'ADAPTE À VOTRE VIE.  
Retrouvez tous vos services sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)



Réduire Les freins à l'emploi grâce à des solutions de mobilité !

Qui ?

- Bénéficiaires du RSA
- Demandeurs d'emploi
- Toutes personnes rencontrant des difficultés d'insertion



Pourquoi ?

Démarches d'insertion professionnelle :

- Emploi
- Formation
- Entretien, rendez-vous prescripteur



Comment ?

- Bon de carburant
- Location achat et réparation de véhicule
- Bon de transport
- Course de taxi



Etude du dossier et mise en place de l'aide

- 1 Complétez le dossier de prescription correspondant à l'aide sollicitée,
- 2 Envoyez-le à l'adresse : mdede.contact@vendee.fr,
- 3 Etude du dossier, réponse apportée au prescripteur et au bénéficiaire,
- 4 Mise en place de l'aide sollicitée avec le bénéficiaire.

Renseignements complémentaires au 02 51 44 26 85  
e sur [www.emploi.vendee.fr](http://www.emploi.vendee.fr)

**Bienvenue**  
**dans mon jardin au naturel**

[MON-JARDIN-NATUREL.CPIE.FR](http://MON-JARDIN-NATUREL.CPIE.FR)



**Entrée libre**

- CORCOUÉ SUR LOGNE
- TOUVOIS
- SAINT PHILBERT DE GRAND-LIEU
- PONT SAINT MARTIN
- PORNIC
- SAINT ETIENNE DU BOIS
- LEGÉ
- SAINT GILLES CROIX DE VIE
- BEAULIEU SOUS LA ROCHE
- AIZENAY

**16 | 17**  
**JUIN 2018**

**14 JARDINS OUVERTS AU PUBLIC**  
Près de chez vous en  
Loire-Atlantique et en Vendée !

LOGNE ET GRAND-LIEU  
02.40.06.92.31

02.28.10.94.37



# Exposition de Matériels adaptés

## Le samedi 09 juin 2018

### de 10h à 18h

### au local de l'association



## PRÉVENTION CANICULE



Un dispositif de prévention est mis en place pour les personnes vulnérables et fragiles (notamment les personnes âgées et handicapées isolées à domicile). Ces personnes sont invitées à se faire recenser sur le registre communal, en Mairie, ou en appelant le Secrétariat au 02.51.41.83.09. (ou par un tiers : famille, voisin, médecin). Ce registre permettra d'apporter conseil et assistance en cas d'évènements exceptionnels aux personnes fragiles.

## CANICULE, FORTES CHALEURS

### ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps et se ventiler



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Manger en quantité suffisante



Ne pas boire d'alcool



Éviter les efforts physiques



### BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

## EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
[www.social-sante.gouv.fr/canicule](http://www.social-sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) • #canicule

## Enquête mobilité des personnes



Une enquête nationale

sur les déplacements des personnes

et leurs modes de transport

d'avril 2018 à avril 2019



Insee Mesurer pour comprendre

insee.fr

Le service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire, en partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise, d'avril 2018 à avril 2019, **une importante enquête statistique sur les déplacements des personnes résidant en France métropolitaine et sur leur usage des moyens de transport collectifs et individuels**. Cette enquête vise à connaître les pratiques de mobilité et les parts des différents modes de transport dans les déplacements des Français. Elle est la seule enquête qui permette de décrire et de comparer les conditions de transport individuel sur tous les territoires : villes, banlieues et campagnes.

**Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités.**

*Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.*

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## MESSAGES D'ASSOCIATIONS



### BIBLIOTHEQUE :

La mise en réseau des Bibliothèques des communes de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent-Les Essarts avance à grands pas.

Merci de noter la fermeture de la Bibliothèque de Chauché

**du LUNDI 11 juin au VENDREDI 22 juin INCLUS** pour permettre la mise en place du nouvel équipement informatique.

Nous rappelons que l'inscription est GRATUITE depuis le 1er janvier 2018 et permettra d'accéder, via le réseau, aux 13 bibliothèques du territoire : livres, CD, DVD, revues.

### CHANT DE LA PIERRE

A l'occasion du centième anniversaire de la guerre 14-18, l'association du « Chant de la Pierre » organisera le 2 Novembre 2018, à la salle Arc-en-Ciel, la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 à partir de 12h00.

### **CHAUCHÉ CHESS CLUB**

Pour sa première année d'existence, le club d'échecs de Chauché accède à la division régionale. L'équipe composée de quatre joueurs s'est imposée dans son groupe de départementale, terminant 1ère devant cinq autres équipes de Vendée.



La régionale se jouera par équipe de six joueurs. Il nous faudra rivaliser avec des équipes comme les Herbiers, Challans ou Fontenay le Comte.

Ce sera l'occasion pour nos jeunes joueurs de s'aguerrir.

Une fois par mois, des cours jeunes et adultes sont dispensés par un entraîneur diplômé de la fédération française des échecs.

Le club est ouvert le vendredi soir de 20h à 22h, à la salle annexe Arc en ciel, rue de Grasla à Chauché.\*

### **« LE DÉFI EN MARCHÉ »**

Le 28 Mai 2008, Gérard TÉTAUD fut victime d'un très grave accident de la route et a subi un traumatisme crânien avec des séquelles et un handicap.

10 ans après, le 27 Mai 2018, vous aurez la possibilité de le soutenir lors d'une marche symbolique qu'il fera sur la commune de CHAUCHÉ.

Pour cela, vous pouvez contacter M. TÉTAUD au 06.68.15.24.50 afin de le soutenir dans son défi.

#### **CIRCUIT :**

##### **Parcours en commun :**

- Départ : Foyer Soleil > Mairie > Complexe Sportif > Haut de Fruchet > La Robinerie > La Grande Métairie > La Garnauderie / PAUSE (entre la Garnauderie et le Bois de l'Anguiller, chemin qui rejoint la Pitière)

##### **Deux parcours au choix :**

###### **- Petit parcours :**

Lieu de la pause > La Pitière > La Robinerie > Foyer Soleil (arrivée)

###### **- Grand parcours :**

Lieu de la pause > Bois de l'Anguiller > circuit des éoliennes > Bois de l'Anguiller > la Chapelle > Foyer Soleil (arrivée)